

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 198 D**

Le 9 Décembre 1971

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

Il rappelle que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées **obligatoirement**.

**VEHICULES**

**D**

**Tous Types**

---

**PREPARATION DES  
VEHICULES NEUFS**

---

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN

CAPITAL 600 000 000 F - SIÈGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV<sup>e</sup> - R. C. SEINE 64 B 5019  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE - Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578

## TRAVAUX A EXECUTER

### I. CONTROLES SOUS CAPOT.

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur ,
- le niveau d'huile TOTAL ATF 33 de la boîte de vitesses (D.BW et moteur tournant),
- le niveau d'huile TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80 du carter de différentiel (pont) (D.BW),
- le niveau de la batterie,
- la présence de liquide LHM dans le réservoir,
- le niveau de lave-glace,
- le niveau et le dosage de l'anti-gel du circuit de refroidissement,
- le serrage des bornes de la batterie,
- l'enfichage des connexions,
- le serrage des colliers des tuyaux souples et du tirant de radiateur,
- le serrage de la nourrice de liquide de refroidissement (D - injection),
- le serrage de la fixation de l'alternateur,
- le serrage de la fixation du régulateur centrifuge (commande hydraulique des vitesses),
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la tension des courroies,
- la présence de la roue de secours et de l'outillage,
- la présence des épingles des plaquettes de frein,
- le centrage, l'ouverture et le verrouillage du capot.

### II. CONTROLES DANS LE VEHICULE (Mettre un jeu de housses).

Vérifier le fonctionnement :

- des glissières de sièges,
- du réglage en hauteur des sièges (option sauf « Pallas »),
- des commandes d'inclinaison des dossiers de sièges,
- du réglage des appui-tête (Option),
- du verrouillage des ceintures de sécurité et leur fixation,
- des lève-glace ,
- du frein de stationnement et son verrouillage,
- de la position jour-nuit du rétroviseur,
- de la serrure et de l'éclairage de la boîte à gants,
- de l'anti-vol (fonctions diverses).

a) **Mettre le contact :**

doivent s'allumer :

- le témoin de pression d'huile,
- le témoin de charge,
- le voyant central « STOP ».

b) **Appuyer sur le bouton poussoir de la centrale d'alerte :**

doivent s'allumer :

- le témoin de pression de circuit hydraulique,
- le témoin de température d'eau.

c) **Mettre le moteur en marche :**

Tous les voyants doivent s'éteindre.

Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction et les clignotants (répétiteur optique et sonore),
- de la commande d'avertisseur sonore et d'avertisseur optique,
- des commandes d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord de la montre (la mettre à l'heure),
- du rhéostat d'éclairage du tableau de bord,
- du compte-tours,
- de l'éclairage du cendrier.
- de l'éclairage de la grille de sélection (D.BW).

- de l'éclairage de la commande de climatisation,
  - du ventilateur de climatisation,
  - de la commande du régulateur thermostatique de chauffage,
  - de la (des) commande (s) d'admission d'air,
  - de la commande de répartition d'air,
  - du témoin et de l'interrupteur de dégivrage de lunette arrière (option pour D Spécial - D Super et Break),
  - de l'allume-cigare et de son éclairage,
  - du poste de radio (Option) et du mélangeur le cas échéant,
  - de l'éclairage intérieur (interrupteur de tableau - interrupteur de porte),
  - des feux arrière,
  - des feux de position,
  - des feux de croisement,
  - des feux de route,
  - des projecteurs secondaires ou des projecteurs à iode,
  - des feux de stationnement droit et gauche,
  - des feux de recul (sauf D Spécial).
- d) **Mettre le véhicule en position haute :**  
 Vérifier le niveau du liquide LHM.  
 Arrêter le moteur.

### III. CONTROLES DE L'EXTERIEUR.

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques,
- le fonctionnement des serrures (portes et coffre),
- le fonctionnement des commandes d'ouverture et de condamnation des portes,
- le fonctionnement de la sécurité « Enfants » des portes arrière,
- le fonctionnement de l'éclairage du coffre,
- le fonctionnement de la commande dynamique des phares,
- le fonctionnement de la commande directionnelle des phares (Option).

Mettre dix litres d'essence pour essai.

### IV. VEHICULES A COMMANDE HYDRAULIQUE DES VITESSES.

Avant livraison sur ces véhicules, il est indispensable d'effectuer les « Réglages de base ».

#### Rappel des réglages de base

	DS 21 (DX) DS 20 (DY) à carburateur	DS 21 (DX) à injection électronique
Garantie de débrayage	2 tours à la vis de réglage de fourchette	1 tour 1/4 à la vis de réglage de fourchette
Ralenti normal	650 ± 25 tr/mn	750 ± 25 tr/mn
Vitesse de démarrage	750 ± 25 tr/mn	850 ± 25 tr/mn
Ralenti accéléré	900 ± 25 tr/mn	925 ± 25 tr/mn

#### Remarque importante :

Ces réglages doivent être exécutés moteur chaud (température supérieure à 70° C) surtout avec moteur à injection électronique afin que la commande d'air additionnelle soit totalement hors-circuit.

**NOTA : SUR LES VEHICULES A BOITE DE VITESSES BW : contrôler le ralenti :**

- 825 ± 25 tr/mn pour véhicule à carburateur,
- 975 ± 25 tr/mn pour véhicule à injection.

## V. CONTROLES SOUS LE VEHICULE.

- Examiner le dessous de la caisse.
- Vérifier le centrage et la fixation de l'échappement.
- Vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques.
- Vérifier le serrage des vis ou écrous.

## VI. ESSAI SUR ROUTE.

Vérifier :

- le réglage du correcteur de réembrayage (véhicule à commande hydraulique des vitesses),
- le fonctionnement du compteur de vitesses du totalisateur et du journalier,
- le fonctionnement du thermomètre d'eau (Ambulance et véhicules Export),
- le fonctionnement des aérateurs droit et gauche,
- le fonctionnement du climatiseur (Option).
- le passage des vitesses, levier de sélection en position « D », « 2 », « 1 » et « R » (D.BW),
- véhicule à l'arrêt : le blocage de la transmission, levier de sélection en position « P » (D.BW).

Au retour d'essai :

- Contrôler le dessous du véhicule.

## VII. PREPARATION.

Dépoussiérage - lavage.

Poser :

- les enjoliveurs de roue,
- les tapis de sol.

Peindre les numéros ou poser les plaques minéralogiques.

## VIII. LIVRAISON DU VEHICULE.

Présentation du véhicule.

Faire constater :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau d'huile de la boîte de vitesses (D.BW),
- le niveau d'huile du carter de différentiel (D.BW),
- le niveau du liquide de lave-glace,
- le niveau du liquide de refroidissement,
- le niveau du liquide du système hydraulique.

Faire constater :

- la présence des options ( le cas échéant ),
- la présence de la roue de secours et de l'outillage,

Remettre et expliquer :

- le guide d'entretien,
- la notice d'emploi,
- la brochure réseau.

Mise en main du véhicule.